

# **La villa gallo-romaine de Monthey "Marendeux"**

**Rapport préliminaire des fouilles de 1997**

Pascal Nuoffer

Yverdon, le 7.10.1997

## Introduction

En 1994, un projet de construction de deux villas mitoyennes à la route du Chili No 7, sur le plateau de Marendeux à Monthey<sup>1</sup>, justifia l'intervention archéologique qui eut lieu de septembre à novembre 1994. A cette occasion, les vestiges d'une partie encore inconnue de la *villa* gallo-romaine de Marendeux furent mis au jour<sup>2</sup>. En 1997, à la faveur d'un changement de propriétaire, le projet immobilier subit une modification entraînant l'élargissement de l'emprise des travaux au sud-ouest de la parcelle. François Wiblé, directeur de l'Office des Recherches Archéologique du Valais, donna donc mandat au bureau Archéodunum SA d'effectuer une fouille complémentaire, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 1997.

Les fouilles de 1994 avaient permis de mettre au jour la partie NE d'une aile de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine et d'établir précisément la chronologie de l'établissement<sup>3</sup>. L'objectif de la campagne de 1997 était de compléter le plan des vestiges du second état maçonné. L'élargissement de l'emprise représentait une surface d'environ 50 m<sup>2</sup>. Aucun sondage n'était prévu sous les sols, qui correspondent au niveau de terrassement du futur bâtiment.

Le bon déroulement de la fouille fut possible grâce à la collaboration de Sébastien Freudiger, Ariane Pantet, David Mayor et Olivia Och. Claude-Eric Bettex, du service archéologique, a effectué les relevés topographiques tandis que Caroline Doms, du service archéologique également, et Sébastien Freudiger se sont chargés des relevés de terrain. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Notre gratitude va également à l'entreprise Carraux et à l'architecte responsable du projet M. Alberti à Monthey, ainsi qu'aux propriétaires de la parcelle M. et Mme Cherix, qui ont manifesté un grand intérêt pour nos travaux et nous ont offert la possibilité de prendre une série de photographies d'ensemble de la zone fouillée, depuis une nacelle montée sur camion-grue.

---

<sup>1</sup> Parcelle no 3483, alt. moyenne 464 m; CN 1304, 562245/121925.

<sup>2</sup>L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 379-387; concernant les interventions anciennes: ASSPA 33, 1942, p. 91-92; 45, 1956, p. 58; 47, 1958/59, p. 192; 65, 1982, p. 202-203; 67, 1984; P.-A. Bezat, *La villa antique de Marendeux-Cheneau*, Pages Monthesyanes 13, 1990, p. 23-34.

<sup>3</sup>Pour la première occupation de cette partie du plateau, le premier état maçonné et le réaménagement des terrasses: L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 379-387.

## Présentation des vestiges (fig. 1)

Les fouilles de 1997 furent l'occasion de compléter le plan du corps de bâtiment mis au jour partiellement en 1994. Des aménagements tardifs, postérieurs à la construction du second état maçonné, ont également été mis au jour.

### 1. Le premier état maçonné de la villa (Etat I)

Un niveau de remblais non structuré a été repéré lors de la creuse d'une tranchée de canalisations. D'une largeur approximative de 2.50 m, il se situe dans le prolongement exact et à la même altitude (environ 461.40/462.10 m) qu'un niveau de terrasse constitué de remblais et compris entre les murs M19 et M21. Cet aménagement de terrasse est probablement contemporain du premier état maçonné de la *villa* gallo-romaine, duquel ne subsistent que deux murs maçonnés, M18 et M20<sup>4</sup>. Cette année, lors du terrassement de la future construction, nous avons pu observer que M18 se prolonge au moins jusqu'au centre de la pièce L6. Un petit muret non maçonné (M23) est apparu à l'est de M18 et M20, dans une tranchée de canalisation étroite. Il se situe à la même altitude (environ 462.50 m) que M18 et M20, mais il n'est pas certain qu'il appartienne à la même phase.

### 2. Le second état maçonné (Etat II)

Lors des fouilles de 1994, on a mis en évidence un réaménagement des terrasses, lié à la construction d'un nouveau mur de retenue (M11/M17). Le second état maçonné de la *villa* est probablement contemporain de ces réaménagements et ne semble pas antérieur à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>5</sup>

Les vestiges dégagés de l'état II correspondent au secteur NE d'une aile de la *pars urbana* de la *villa*, dont la limite est marquée au SE par le mur M13<sup>6</sup>, et au SW par le mur M22. Le mur M22 est un mur de retenue construit contre terre, d'une largeur à la base variant entre 0.65/0.70 m à son extrémité SE et 0.75/0.80 m du côté NO. Son parement extérieur est irrégulier et doté d'un ressaut au niveau de la huitième assise, à une altitude de 463.65/463.78 m. Au-dessus, M22 présente une largeur de 0.65 m. Son parement externe, excepté sur le tronçon médian (à la hauteur des pièces L2 et L6), a été dégagé jusqu'au niveau du terrain naturel, et aucun mur de refend n'a été observé au SO de M22. Toute occupation en amont des vestiges dégagés n'est cependant pas exclue, puisqu'un niveau de construction et d'occupation apparaissent au SO de M22 (S10, c.4 et c.3) (fig. 2). Par-dessus, une couche de démolition importante (S10, c.2) scelle le sommet conservé de M22.

L'organisation générale de ce corps de bâtiment apparaissait déjà très clairement lors des fouilles de 1994. La campagne de 1997 a permis de compléter le plan et de définir les dimensions exactes des pièces, toutes dotées de sols de *terrazzo*. Les pièces L1, L3, L5 et L6, de dimensions égales<sup>7</sup>, sont disposées de part et d'autre du couloir L2<sup>8</sup>. Les pièces L1, L3 et L5 étaient accessibles depuis le couloir L2 par des seuils disposés en quinconce. Les ST 1 et 5<sup>9</sup>, et la ST 4<sup>10</sup> sont des négatifs de seuils vraisemblablement en bois. La pièce L6 ne semble pas avoir d'accès depuis le couloir L2. Certes, le mur M3

<sup>4</sup>L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 381.

<sup>5</sup>L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 381-385.

<sup>6</sup>L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 384.

<sup>7</sup>L1: env. 5.80 X 4.37 m; L3: env. 5.74 X 4.44 m; L5: env. 5.76 x 4.35 m; L6: env. 5.77 x 4.38 m (dimensions intérieures).

<sup>8</sup>L2: 9.18 x 1.9 m (dimensions intérieures).

<sup>9</sup>Largeur approximative des seuils ST 1 et 5: 1.84 m cf. L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 384.

<sup>10</sup>Largeur du seuil ST4: 1.50/1.70 m.

(L2/L6) possède une étroite ouverture de 0.58 m contre le mur M22, mais elle semble liée à un aménagement tardif (cf. infra, banquette chauffée ST 12). Au NO, la grande pièce L4<sup>11</sup> possède une communication directe avec L6. Le seuil ST 11 (E4) est constitué d'une grande dalle calée par des blocs de tuf<sup>12</sup>.

### 3. Les aménagements tardifs

Les pièces L2, L5 et L6 ont livré des traces d'une occupation tardive. Dans la pièce L6 se trouve une installation très particulière: une banquette<sup>13</sup> dotée d'un système de chauffage (ST 12, D9 et E6) (fig. 3, 4 et 5), posée à même le sol de *terrazzo*. Un muret large de 0.20 m, d'appareillage hétérogène de moellons et de briques liés au mortier de chaux blanc, est adossé au mur M22. Les *tubuli* affaissés le long du mur étaient à l'origine sans doute fixés légèrement plus haut sur la paroi. La présence d'enduit peint rouge conservé sur le mur M22 derrière la banquette, indique que l'aménagement est postérieur à la construction du second état (seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Les murets NO et NE de la banquette<sup>14</sup>, constitués de moellons liés au mortier de chaux blanc, étaient recouverts d'une couche d'enduit peint jaune, formant un quart-de-rond au niveau du sol. Cet enduit est appliqué également sur le mur M22, à l'extérieur de la banquette. Les dalles de couverture, revêtues d'une chape de mortier rose, devaient être posées sur des moellons régulièrement espacés pour permettre le passage de l'air chaud dans les *tubuli*. Les fragments de pilettes retrouvés à l'intérieur de la structure suggèrent également l'existence d'un support de pilettes superposées (fig.). Une ouverture de 0.40 m, équivalente à la largeur interne de la banquette, était aménagée dans le mur M3, donnant accès au couloir L2. Aucune structure de chauffe n'est conservée à cet endroit. Cependant, la destruction partielle du sol de *terrazzo* au bord du mur M22 suggère effectivement l'existence d'un foyer (ST 17, D9). Notons encore que le sédiment charbonneux retrouvé dans la banquette contenait un grand nombre d'ossements<sup>15</sup>.

Au centre de la pièce L5 se trouvait un foyer constitué de tuiles plates et de dalles posées de chant<sup>16</sup> (ST 14, D9 et D11) (fig. 6 et 7), installé dans une excavation creusée dans le sol de *terrazzo*. Un petit gobelet en terre cuite contenant une monnaie tardive (IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) a été découvert sous les dalles du foyer. Il ne s'agit pas là d'un cas unique en Valais, puisqu'on recense plusieurs autres exemples d'offrande de consécration liée à un foyer domestique ou à un foyer de salle de chauffe, à Martigny et à Massongex<sup>17</sup>.

Dans le coin sud de la pièce L5 se trouvait une grande dalle<sup>18</sup> posée sur quatre pierres (ST 15, D9 et E9) (fig. 8). Cet aménagement sommaire pourrait évoquer un four<sup>19</sup>, mais la structure ne porte aucune trace de rubéfaction. En revanche, un foyer non aménagé se trouvait sans doute à proximité immédiate, en bordure du mur M22. En effet, devant la ST 15, le sol de *terrazzo* était partiellement détruit et le mur M22 présentait des lacunes dans son parement interne, peut-être sous l'effet de la chaleur (ST 16, D9 et E5).

Le sol des pièces L2 et L5 était recouvert d'une fine couche très charbonneuse (fond de c.1a, S1 et S3), scellée par une couche de tuiles (niveau de démolition). Nous ne

<sup>11</sup>Le coin O de L4 se situe en-dehors de l'emprise des travaux. Les murs M16 et M22 permettent cependant de définir les dimensions de la pièce: 6.95 x 9.28 m.

<sup>12</sup>Largeur du seuil ST 11: 0.82 m (dimensions intérieures).

<sup>13</sup>Dimensions: 3.76 x 0.92 m; hauteur: 0.50 m.

<sup>14</sup>Largeur du muret NO: base 0.40 m, sommet 0.30 m; largeur du muret NE: 0.30 m.

<sup>15</sup>Fond de c.1a (S1/S3), MO97/0175.

<sup>16</sup>Dimensions: 0.78 x 0.78 m.

<sup>17</sup>F. Wiblé, Vallesia 45, 1990, p. 548 (Martigny, quartier au sud-ouest de l'*insula* 6); F. Wiblé, Vallesia 44, 1989, p. 357 (Martigny, rue des Morasses 12-14); id. p. 360 (Martigny, rue du Forum 33); id. p. 367 (Massongex-Au Village).

<sup>18</sup>Dimensions: dalle 0.45/0.65 x 0.70 m, hauteur libre 0.25 m.

<sup>19</sup>Une structure semblable, dont l'interprétation comme four est indubitable, a été mise au jour à Massongex: F. Wiblé, Vallesia 44, 1989, p. 366-367.

pouvons exclure, en l'état actuel des recherches, que cette couche charbonneuse provienne d'un incendie, qui aurait causé l'abandon du bâtiment. En effet, des traces de feu ont été repérées en divers endroits lors des fouilles de 1994<sup>20</sup>. Il est plus probable cependant qu'elle tire son origine des déjections de chauffe du foyer qui alimentait la banquette ST 12, depuis le couloir L2. A l'emplacement du foyer, la couche charbonneuse était d'ailleurs plus épaisse (environ 0.15 m) et contenait un lot de 88 monnaies<sup>21</sup>, datées pour les plus tardives de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)<sup>22</sup>. La plus grande partie de ces monnaies (environ 60) était concentrée dans un espace très restreint, ce qui suggère le dépôt d'une bourse. Ces trouvailles étaient scellées par un pan du mur M3 (ST 13<sup>23</sup>, D10), effondré d'un tenant sur le couloir L2, le long du mur M22. La destruction de cette aile de la *villa* n'est donc pas antérieure à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Le mobilier<sup>24</sup> recueilli dans les différentes pièces, essentiellement tardif, corrobore d'ailleurs cette observation.

#### 4. Le mobilier archéologique (cf. catalogue)

Comme en 1994, la fouille n'a livré que peu de mobilier. Les pièces de vaisselle en céramique, verre et pierre ollaire peuvent être datées du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les ossements de faune étaient dispersés sur toute la surface fouillée. Seul le remplissage de la banquette chauffée (ST 12) en contenait une proportion importante. Le mobilier métallique, mis à part l'ensemble de monnaies tardives<sup>25</sup>, est également très pauvre.

Des enduits peints découverts en place attestent que les murs étaient ornés de fresques<sup>26</sup>. Le parement du mur M4 dans le couloir L2 notamment, porte des restes d'enduit jaune à la base du mur, et rouge au-dessus (E8).

### Conclusion

Grâce aux fouilles de 1997, le plan du second état de ce corps de bâtiment a pu être complété. Des aménagements postérieurs au second état, qui attestent une occupation tardive de l'édifice, ont également été mis au jour. Enfin, le mobilier recueilli a permis de confirmer une date d'abandon, qui n'est pas antérieure à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

<sup>20</sup>L. Steiner, *Vallesia* 50, 1995, p. 385, note 61.

<sup>21</sup>MO97/0177, nos inv. 14-102.

<sup>22</sup>Communication orale de François Wiblé.

<sup>23</sup>MO97/0173.

<sup>24</sup>MO97/0175, MO97/0177 à 0179.

<sup>25</sup>cf. notes 21 et 22.

<sup>26</sup>MO97/0171 (L4, M22); MO97/0172 (L4, M2); MO97/0173 (L2); MO97/0174 (L6, M3).

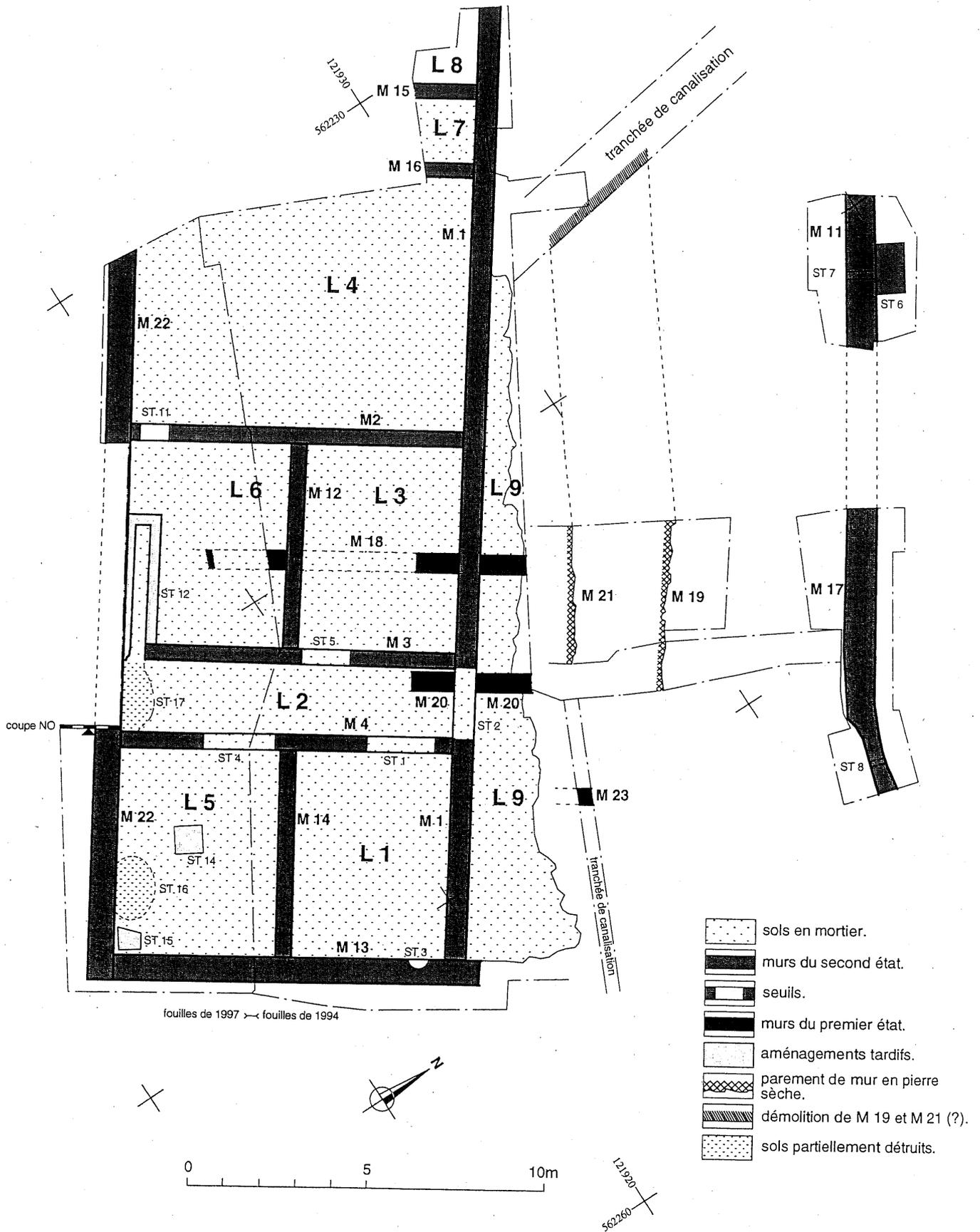
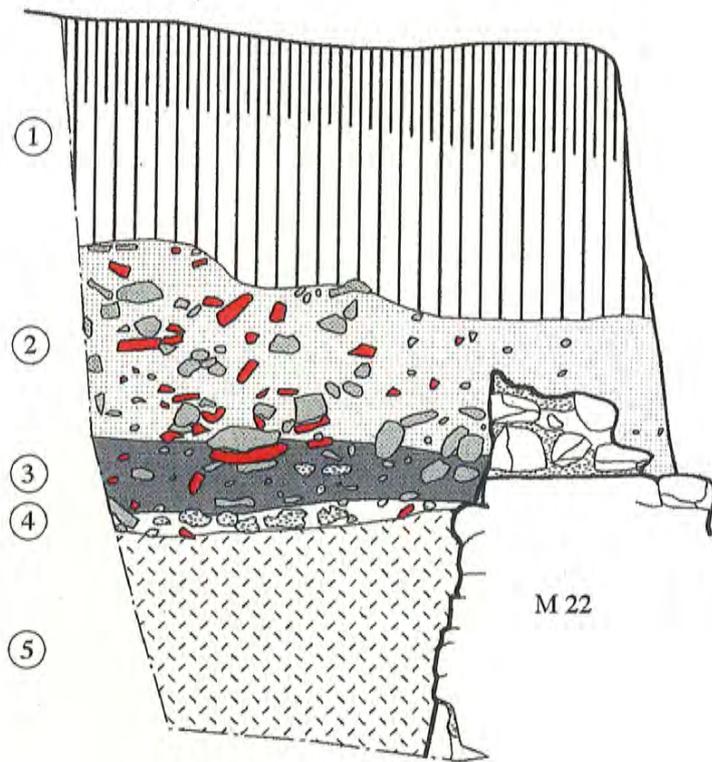


Fig. 1. Monthey-Marendeux.  
 Villa gallo-romaine. Plan schématique des fouilles de 1994 et 1997.  
 Ech. 1:150.



- 1-Couches humifères.
- 2-Limon sableux brun clair. Couche de démolition contenant de nombreux éclats de pierre, tuiles, céramiques, etc.
- 3-Limon sableux brun. Niveau d'occupation contenant des restes de mortier de chaux, tuiles, etc.
- 4-Niveau de construction constitué principalement de fragments de mortier de chaux, tuiles, etc.
- 5-Terrain naturel, moraine

Fig. 2. Monthey-Marendeux.  
 Villa gallo-romaine. Coupe sud-ouest nord-est, vue nord-ouest.  
 Ech. 1:20.



Monthey-Marendeux. Villa gallo-romaine.  
Vue générale et le couloir L2.



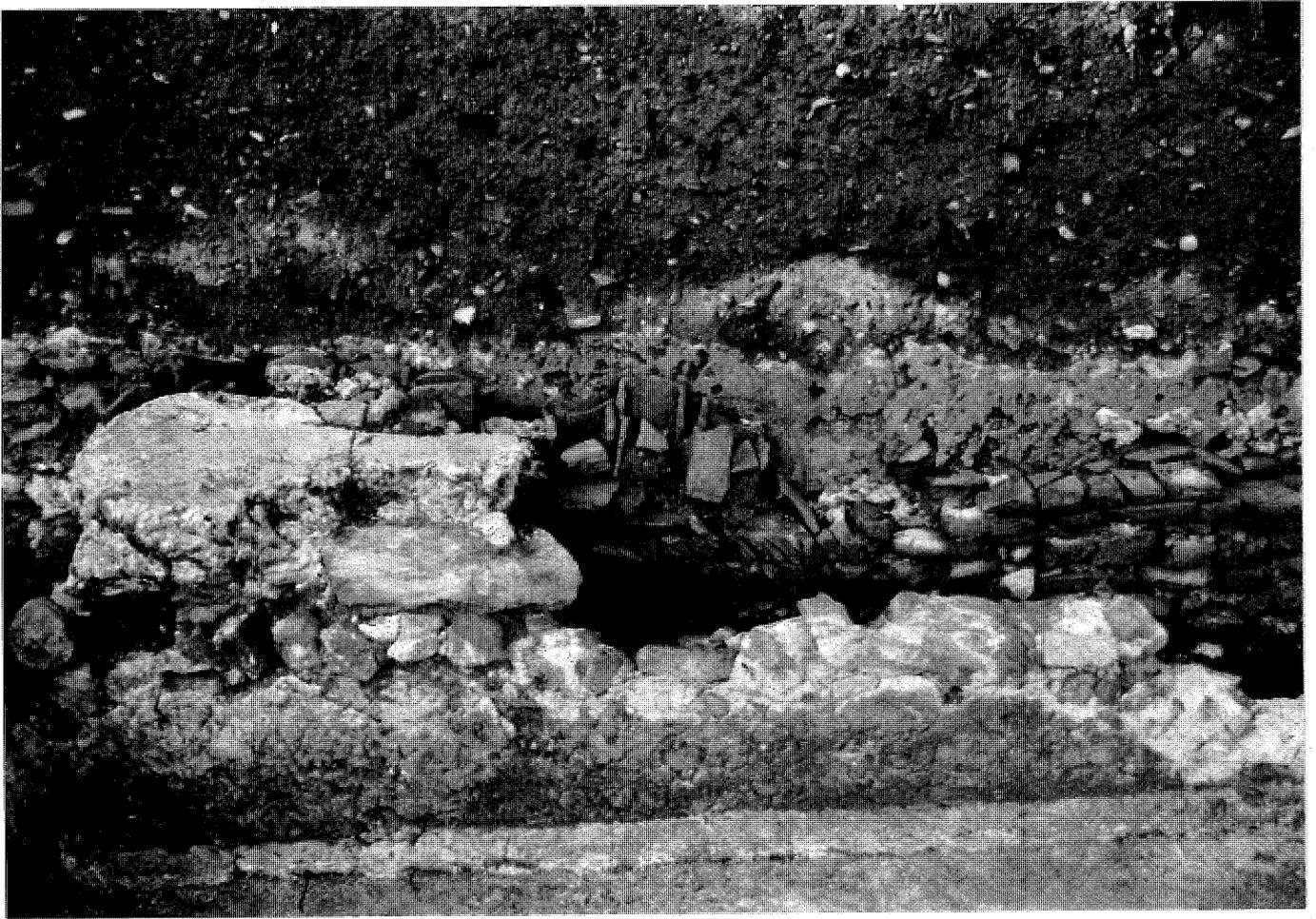


Fig. 4-5. Monthey-Marendeux.  
Villa gallo-romaine. La banquette chauffée (ST 12).



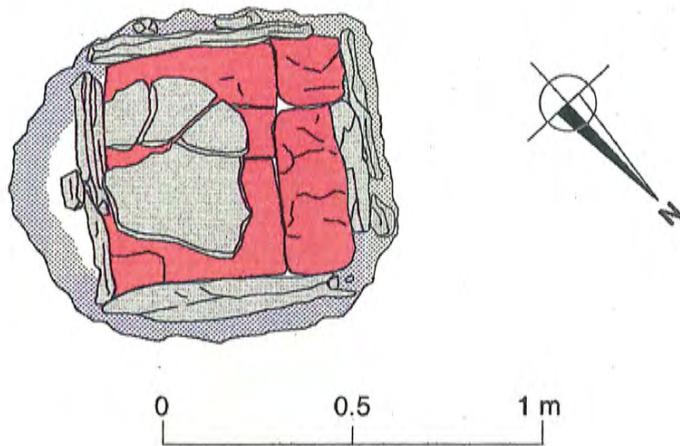


Fig. 6. Monthey-Marendeux.  
Villa gallo-romaine. Le foyer (ST 14).  
Ech. 1:20.



Fig. 7. Monthey-Marendeux.  
Villa gallo-romaine. Le foyer (ST 14).



Fig. 8. Monthey-Marendeux.  
Villa gallo-romaine. La ST 15.

## Annexe: Le mobilier de Monthey-Marendeux (pl. 1 et 2)

Caroline Brunetti

### La céramique

#### *Sigillée africaine*

1. MO97/0177. Plat à marli souligné par deux cannelures sommitales, Hayes 59. Pâte orangée, fine; vernis orangé, brillant. 320-420 ap. J.-C.

Sion: Dubuis *et al.* 1987, forme mentionnée à la page 158.

#### *Céramique à revêtement argileux*

2. MO97/0178. Coupe cylindrique carénée à courte lèvre déversée, cannelures sur la panse. Pâte beige orangé, fine; engobe orangé à brun-noir, métallescent. Panse décorée de lunules à la barbotine.

Avenches: Kaenel 1974, pl. XXI, no 3; Martigny: *Figlina* 7, pl. 12 MAR (300-400 ap. J.-C.).

3. MO97/0179. Coupe cylindrique carénée à courte lèvre déversée, cannelures sur la panse. Pâte beige orangé, fine; engobe orangé à brun-noir, métallescent. Décor excisé de frondes de fougères au naturel.

Martigny: *Figlina* 7, pour la forme cf. pl. 12 AVE (300-400 ap. J.-C.); Portout: Pernon 1990, pour le décor cf. pl. 38 nos 20 à 23.

4. MO97/0181-~~108~~<sup>-1</sup>. Gobelet ovoïde à courte lèvre déversée et fond soulevé. Pâte beige orangé, fine; engobe orangé à noir, métallescent.

Avenches: Kaenel 1974, forme no 5.

△ le n° d'objet a été modifié  
(cf. carnet fouille)  
n° attribué = MO97/0181-1

5. MO97/0179. Gobelet à haut col cylindrique, séparé de la panse ovoïde par un ressaut, type Niederbieber 33. Pâte beige, fine; engobe brun-rouge à noir, brillant. Panse ornée de cannelures horizontales et de quatre dépressions circulaires.

Avenches: Castella et Meylan Krause 1995, type 55 (dès 180-200 ap. J.-C.); Genève: Paunier 1981, no 338 (fin IIIe-début Ve s. ap. J.-C.); Yverdon: Roth-Rubi 1980, no 71 (forme 17).

#### *Mortier*

6. MO97/0177. Mortier de type Lamboglia 45. Pâte brun-beige, fine; engobe brun orangé à brun-noir, métallescent. Semis interne de grains de quartz.

Avenches: Castella et Meylan Krause 1995, type 380/1 (dès 180-200 ap. J.-C.); Genève: Paunier 1981, no 522.

### **La pierre ollaire**

7. MO97/0179. Couvercle en pierre ollaire de couleur gris-vert, nombreuses particules brillantes, sillons de tournage peu apparents; concrétions calcaires sur la surface externe.

Lausanne: Paunier 1987, cf. no 16.

8. MO97/0179-105. Couvercle en pierre ollaire de couleur verte; sillons de tournage apparents sur la surface externe; traces de suie sur la surface interne.

Martigny: Paunier 1987, no 38 (IVe s. ap. J.-C.); Lausanne: Paunier 1987, cf. no 17.

### **Le verre**

9. MO97/0177. Gobelet conique à bord évasé et lèvre coupée brute, Isings 106. Verre incolore légèrement teinté de vert olive. Bord et panse ornés de deux bandeaux polis.

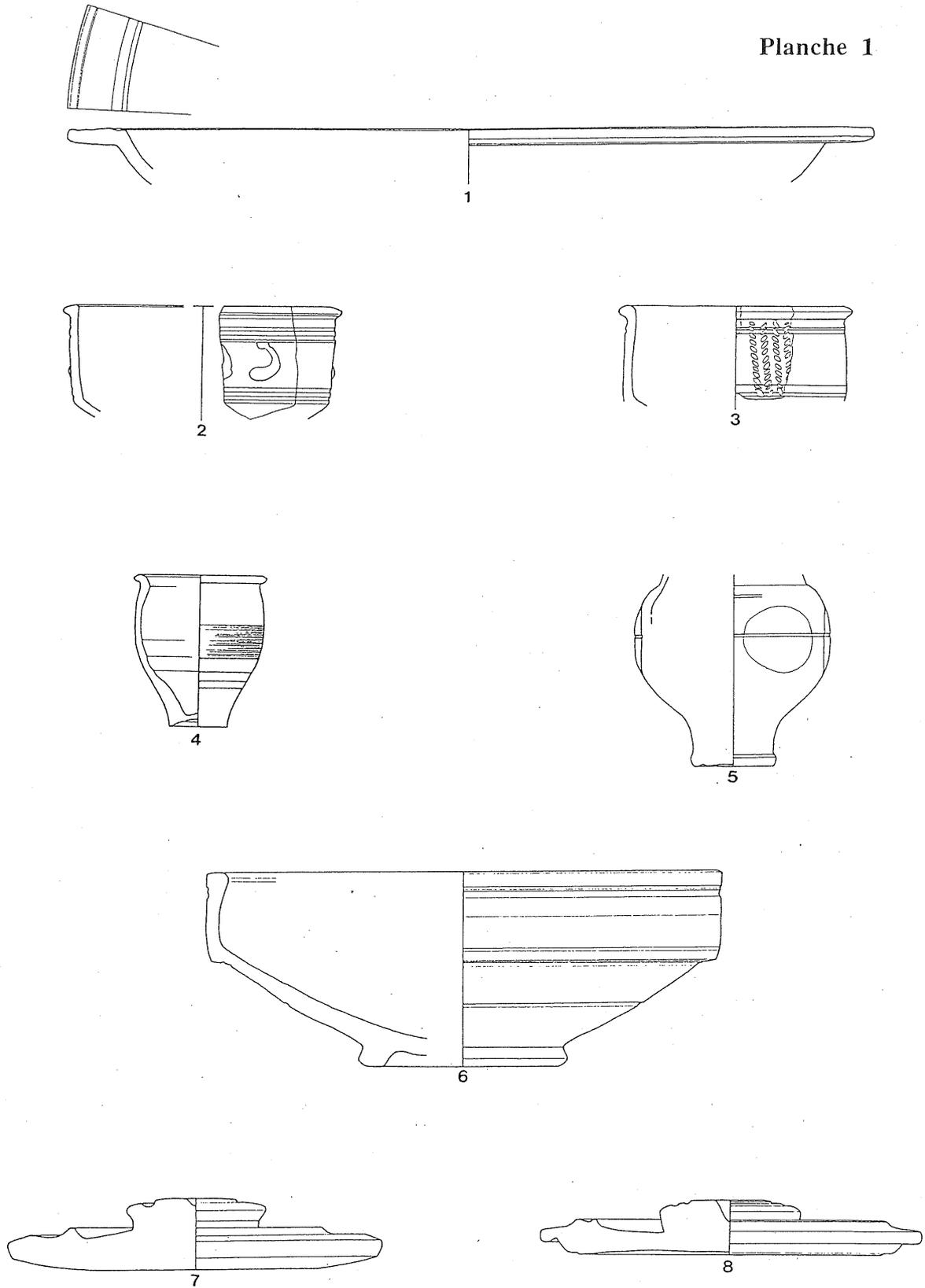
Martigny: Martin 1995, pl. 1 no 1 (IIIe-IVe s. ap. J.-C.).

10. MO97/0179. Coupe hémisphérique à fond apode uniformément décoré de cannelures horizontales. Verre transparent légèrement teinté vert olive.

### **La terre cuite**

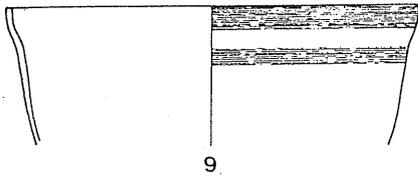
11. MO97/0177. Poinçon en terre cuite servant soit à la décoration des vases à médaillon, soit à celle des lampes à huile. Pâte rouge orangé, fine. Scène érotique en positif (!) circonscrite dans une couronne de laurier.

Planche 1

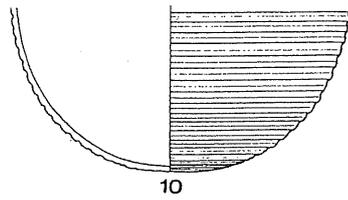


1. sigillée africaine; 2-5 revêtement argileux; 6. mortier; 7-8 pierre ollaire. Ech. 1:3.

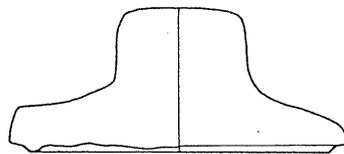
Planche 2



9



10



11

9-10 verre; 11. terre cuite. Ech. 1:2.

## Bibliographie

Castella et Meylan Krause 1995

D. Castella et M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA*, 36, 1994, Avenches, 1995.

Dubuis *et al.* 1987

B. Dubuis, M.-A. Haldimann et S. Martin-Kilcher, Céramique du Bas-Empire découverte à Sion "Sous-le-Scex", *AS*, 10, 1987, pp.157-168.

Martin 1995

Ch. Martin, Le verre de l'Antiquité tardive en Valais, notes préliminaires, *Le verre de l'antiquité tardive et du haut Moyen Age, colloque de Guiry-en-Vexin 18-19 novembre 1993*, Musée archéologique départemental du Val d'Oise, 1995, pp.93-107.

*Figlina* 7

Groupe de travail sur les sigillées claires, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), *Figlina*, 7, 1986, pp.19-49.

Hayes 1972

J. W. Hayes, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.

Kaenel 1974

G. Kaenel, *Céramiques gallo-romaines décorées. Productions locales des 2e et 3e siècles*, *CAR*, 1, Lausanne, 1974.

Paunier 1981

D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève 1981.

Paunier 1987

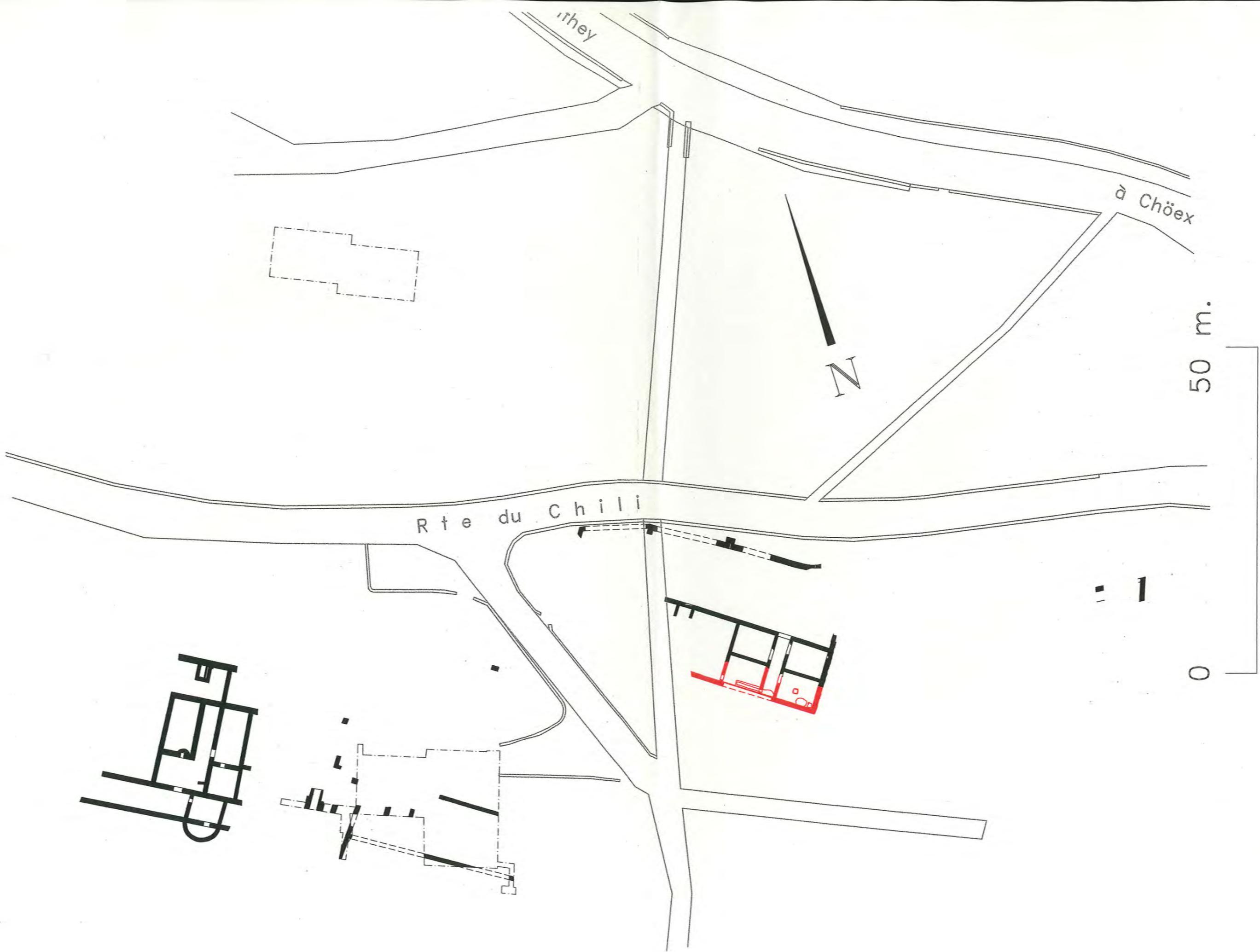
D. Paunier, La pierre ollaire dans l'antiquité en Suisse, *La pietra ollare dalla preistoria all'età moderna. Atti del convegno - Como 16-17 ottobre 1982*, Còmes, 1987, pp.47-57.

Pernon 1990

J. et Chr. Pernon, *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au Ve s. ap. J.-C. en Savoie*, *RAN*, supplément 20, Paris, 1990.

Roth-Rubi 1980

K. Roth-Rubi, Zur spätromischen Keramik von Yverdon, *ZAK*, 38, 1980, pp.149-197.



rhey

à Chöex

Rte du Chili

N

50 m.

1

0